



PREFET DU JURA

CABINET DU PREFET

Service Interministériel de Défense
et de Protection Civiles

**Arrêté établissant la liste
des terrains de camping et de stationnement de caravanes
soumis à un risque naturel ou technologique prévisible
dans le département du Jura**

Arrêté n° 2013071-0001

Le Préfet du Jura

**Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code l'environnement,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 modifiée relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles,

Vu la loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages, modifié par l'ordonnance n° 2010-418 du 27 avril 2010,

Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 modifiée de modernisation de la sécurité civile,

Vu le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité,

Vu le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 modifié relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives,

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif, modifié par le décret n° 2009-613 du 4 juin 2009,

Vu le décret n°2010-1254 du 22 octobre 2010 relatif à la prévention du risque sismique,

Vu le décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français,

Vu l'arrêté du 6 février 1995 fixant le modèle du cahier de prescriptions de sécurité destiné aux gestionnaires de terrains de camping et de stationnement de caravanes soumis à un risque naturel ou technologique prévisible,

Vu l'arrêté du 9 février 2005 relatif à l'affichage des consignes de sécurité devant être portées à la connaissance du public,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2006-1585 du 2 octobre 2006 portant création du conseil départemental de sécurité civile,

Vu l'arrêté préfectoral n° 1398 du 25 octobre 2010 modifié portant réorganisation de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

Vu l'arrêté préfectoral n°201279-0002 du 5 octobre 2012 portant radiation du camping du Gravier à Vaux-les-Saint-Claude,

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Jura,

ARRETE

Article 1 : La liste des terrains de camping et de stationnement de caravanes soumis à un risque naturel ou technologique prévisible dans le département du Jura est annexée au présent arrêté, applicable à compter de ce jour.

Article 2 : L'arrêté préfectoral n° 2010-1170 du 13 août 2010 établissant la liste des terrains de camping et de stationnement de caravanes soumis à des risques naturels et/ou technologiques dans le département du Jura est abrogé.

Article 3 : Le Secrétaire Général de la Préfecture du Jura, les Sous-Préfets des arrondissements de Dole et de Saint-Claude, le Directeur des services du Cabinet, le Lieutenant -Colonel Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, le Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie Départementale, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, le Directeur Départemental des Territoires, les Maires des communes mentionnées et les gestionnaires des terrains listés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Jura.

Fait à Lons le Saunier, le 11 2 MARS 2013

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général,



Antoine POUSSIER

Annexe à l'arrêté préfectoral n° 2013071-0001

Liste des terrains de camping et de stationnement des caravanes soumis à un risque naturel ou technologique prévisible dans le département du JURA

| COMMUNE | TERRAIN DE CAMPING | NATURE DU RISQUE |
|------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|
| BAUME-LES-MESSIEURS | La Toupe | Inondation – PPRI Seille (prescrit) |
| CHAMPAGNE-SUR-LOUE | La Louve | Inondation – PPRI Loue |
| CHANCIA | Les Cyclamens | Rupture de barrage |
| CHATILLON | Domaine de l'Épinette | Inondation - Atlas |
| CHAUSSIN | Le Chalet | Inondation – PPRI Doubs |
| CONDES | Sous- le Moulin | Rupture de barrage |
| DOLE | Le Pasquier | Inondation – PPRI Doubs |
| ECRILLE | La Faz | Inondation - Atlas |
| FONCINE-LE-HAUT | Le Val de Saine | Inondation - Atlas |
| FRAISANS | Camping Municipal "les Peupliers" | Inondation – PPRI Doubs |
| LONGCHAUMOIS | Le Baptaillard | Séisme |
| LONS-LE-SAUNIER | La Marjorie | Inondation – Le Solvan |
| MARIGNY | Kawan - La Pergola | Mouvement de terrain |
| MENETRUX-EN-JOUX | Le Relais de l'Eventail | Mouvement de terrain |
| MONTBARREY | Les Trois Ours | Inondation – PPRI Loue |
| MORBIER | La Bucle | Séisme |
| ORCHAMPS | Camping Municipal | Inondation – PPRI Doubs |
| OUNANS | La Plage Blanche | Inondation – PPRI Loue |
| OUNANS | Le Val d'Amour | Inondation- PPRI Loue |
| PARCEY | Les Bords de la Loue | Inondation – PPRI Loue |
| PATORNAY | Le Moulin | Inondation - Atlas |
| PETIT-NOIR | Les Bords du Doubs | Inondation – PPRI Doubs |
| POLIGNY | La Croix du Dan | Mouvement de terrain |
| PONT-DE-POITTE | Les Pêcheurs | Inondation - Atlas |
| PONT-DU-NAVOY | Le Bivouac | Inondation – Atlas |
| PONT DU NAVOY | Le Navoy | Inondation - Atlas |
| PORT-LESNEY | La Halte Jurassienne | Inondation – PPRI Loue |
| PORT LESNEY | Les Radeliers | Inondation – PPRI Loue |
| PREMANON | Camping G.C.U. | Séisme |
| PREMANON | Les Trois Oiseaux | Séisme |
| RANCHOT | L'Île | Inondation – PPRI Doubs |
| SAINT-JULIEN-SUR-SURAN | Camping Municipal "La Chapelle" | Inondation - Atlas |
| THOIRETTE | Les Vernes | Rupture de barrage |
| THOIRIA | Le Moulin de la Fraise | Inondation - Atlas |
| VILLARD-SAINT-SAUVEUR | Le Martinet | Inondation - PPRI Bienne |